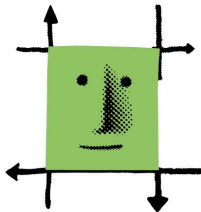


11 décembre 2017



ROBIN DES BOIS

Destinataire : Monsieur le Directeur Général de l'ANSES

Copie à : Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé, Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Monsieur le Directeur Général de la Prévention des Risques au Ministère de la Transition écologique et solidaire, Cabinet du Ministre de la Transition écologique et solidaire.

Monsieur,

Robin des Bois, association agréée pour la protection de l'environnement et membre du Conseil d'Administration de l'ANSES vous adresse la saisine suivante que nous vous serions reconnaissants de traiter dans des délais rapides compte-tenu des enjeux économiques et sociétaux qui sont associés à d'éventuels risques sanitaires.

Motif de la saisine :

- 1 – Evaluer pour les pratiquants et notamment les enfants, les risques sanitaires des gazons synthétiques de sports collectifs en milieux ouverts et fermés contenant des matériaux issus du broyage des pneumatiques usagés.
- 2 – Evaluer pour les pratiquants notamment les enfants et les personnels d'encadrement les risques sanitaires des sols, revêtements ou tapis incorporant des matériaux issus du broyage des pneumatiques usagés dans les gymnases, salles de sport ou aires de jeux sportifs.
- 3 – Evaluer les risques sanitaires pour les chevaux, les cavaliers et les personnels des sols de manèges hippiques contenant des matériaux issus du broyage des pneumatiques usagés.
- 4 – Evaluer les risques environnementaux de la dispersion des billes et autres granulats utilisés comme matériaux de remplissage non fixés dans les gazons synthétiques et éventuels autres supports.

Cette saisine fait suite à des préoccupations partagées au sein de Robin des Bois, à des études diverses et parfois contradictoires et à une série d'articles parus dans la revue So Foot. Ces articles relayés dans la presse généraliste ont provoqué des réactions dans les collectivités, des suspensions d'achat de gazons synthétiques, des inquiétudes de parents et en même temps de tout le secteur de la granulation des pneus usagés.

Nous vous demandons de bien vouloir accuser réception de cette saisine et nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Robin des Bois.